

Procès-verbal de la 57^{ème} AG de l'AMSDM, samedi 3.09.2016, 18h15

Excusés : Walter Mengisen, Markus Pfister, Hans Bapst, Irène Neveu, Max Etter
Décédé : Kurt Gilardi Hausamann (minute de silence)

Andrea Zryd ouvre l'AG dans le très beau Restaurant Lido à Bienne.

1. Procès-verbal de l'AG du 5.09.2015

Le procès-verbal est accepté unanimement et remercié.

2. Rapport annuel 2015/16

Le rapport annuel est accepté par applaudissement.

3. Comptes annuels 15/16

3.1. Finances I

Marianne Rossi expose les comptes annuels en détail et explique les diverses positions.

Il n'était pas prévu de clôturer les comptes avec un tel excédent.

Les cours organisés par l'AMSDM ont clôturés avec un profit. CHF 8'900 proviennent des cotisations des membres. Hans Höhener, ancien président ESK et Conseil d'Etat, n'a pas facturé ses frais pour diverses conférences dans le cadre de la cantonalisation.

3.2. Rapport des réviseurs 15/16

Dorothea Michel, réviseur, lit le rapport établi ensemble avec Sandra Hochstrasser et conseille d'accepter les comptes annuels. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité et par applaudissement.

4. Elections

4.1. Election Vice-Présidence

Wilhelm Franc est confirmé unanimement et par applaudissement dans sa fonction de Vice-Président.

5. Finances II

5.1. Budget 16/17

Marianne Rossi demande de continuer à faire de la promotion pour de nouveaux membres. Les actions promotionnelles réalisées dans le cadre de la remise des diplômes du stage d'études Bachelor rencontrent toujours du succès, puisque près d'un tiers des étudiant(e)s deviennent membres AMSDM.

Actuellement, l'AMSDM compte 506 membres.

6. Infos de Macolin

La réforme Bachelor, présentée l'année dernière par Walter Mengisen, est maintenant en application. Les étudiants doivent suivre plus de modules de base et ont moins de modules facultatifs à disposition. Dans le passé, la situation était telle, que les étudiants choisissaient les modules qu'en fonction de leurs aptitudes. Ils pouvaient ainsi éviter des disciplines et ne devaient pas les acquérir.

Quoi qu'il en soit, les futures enseignants du sport ou spécialistes du sport ont un long chemin devant eux. Un diplôme HEP et étude Master sont aujourd'hui pratiquement partout obligatoire.

7. Cantonalisation, infos de Zurich

Directement concerné, le Vice-Président Wilhelm Franc informe sur la situation dans le canton de Zurich. L'Office des écoles primaires (VSA) Zurich, n'engage pas de nouveau « mono »-enseignants et par conséquent pas d'enseignants du sport de Macolin. Exception faite, si ceux-ci peuvent présenter un diplôme Master et le diplôme avec niveau HEP sec II et disposent ainsi des diplômes exigés par le canton.

Il existe toutefois une lueur d'espoir : A cause du jugement du Tribunal administratif du 16 mars 2016 (Markus Fuchs vs VSA) il n'y aura pas de licenciements de modification et les enseignants du sport déjà engagés resteront en fonction. Ils devront toutefois suivre des cours individuels afin d'être à la hauteur de leur fonction et de conserver leur emploi.

8. MF Sports de neige 17

Robi Rissi donne des informations quant à la date et le lieu de l'MF Sports de neige. Comme lieu et date ont été choisis le 13 – 15 janvier et Parpan (Lenzerheide).

9. Motions des membres

Motion de Roger Danner : Les habits AMSDM existant passent de AG à AG depuis un certain temps. Afin de réduire les stocks (le stockage est payant et les habits ne sont plus à la mode), chaque participants à l'AG devrait prendre deux pièces et les payer CHF 2.00. Ceux qui le souhaitent peuvent payer plus, respectivement acheter plus d'habit, pour autant qu'il en reste.

Le solde sera donné pour une bonne cause (Paysans de montagne).

Pascal Oehler intervient. Il propose que les habits soient vendus en une dernière action (2017) à CHF 5.00/pièces ou à discrétion.

L'Aide Suisse aux Montagnards a d'ores et déjà été contacté.

La motion de Roger Danner est acceptée par applaudissement. Les habits sont de ce fait mis en vente de cette façon. Des informations quant au solde et le don à l'Aide Suisse aux Montagnards suivront lors de la prochaine AG.

10. Divers

Rebecca informe que quelques membres ont versé trop pour le cours. Ces membres sont priés d'envoyer un mail avec leurs coordonnées bancaires à Marianne Rossi après l'AG, pour que l'argent puisse être remboursé.

Pascal Oehler rend les membres attentifs au fait que la présidente est en fonction depuis 12 ans déjà !

Avec un tonnerre d'applaudissement, Andrea est remerciée pour son engagement ces dernières années.

A son tour, Pascal Oehler est félicité pour la naissance de son 3^{ème} enfant. Cette nouvelle est également fortement applaudie.